

Il en serait de même après une *compensation occulte* du créancier. — Voilà un homme à qui on a fait tort, il désespère d'obtenir du coupable la réparation qui lui est due. Saisissant une occasion favorable, il prend sur les biens de son débiteur, et à l'insu de celui-ci, l'équivalent de ce qu'il a perdu. C'est ce qu'on appelle la *compensation occulte*. Assurément, cette façon de se payer soi-même est pleine de dangers ; il est bien rare qu'on puisse l'employer, et l'on ne doit jamais le faire qu'après avoir consulté un homme prudent. Pourtant, elle n'a rien de condamnable en soi, si la compensation n'excède pas la dette, si la dette est certaine, si le recours au juge est impossible, et la mauvaise volonté du débiteur bien connue. On peut donc à la rigueur user de ce moyen. Mais, remarquez-le bien, celui qui en use est, en général, tenu de faire savoir à son débiteur qu'il ne doit plus rien. Autrement, il l'exposerait à restituer deux fois, ce qui serait une injustice.

Huitième Commandement de Dieu

*Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.*

Directement, le huitième précepte du Décalogue défend toutes les paroles qui sont contre la vérité : *mensonges, faux témoignages, calomnies*.

Mais indirectement, il défend aussi les *médissances* et les *violations de secrets*. Sans blesser nécessairement la vérité, ces deux derniers péchés ressemblent aux premiers, parce qu'ils sont comme eux un abus injuste de la parole. D'ailleurs, entre eux et le mensonge, la transition est facile et souvent franchie.

Indirectement aussi, le huitième commandement défend les *jugements téméraires*. Ceux-ci sont, en effet, la source ordinaire des calomnies.

Le *mensonge* consiste à dire au prochain le contraire de ce qu'on pense, avec l'intention de le lui faire croire.

Mentir, c'est *parler au prochain*. Pour s'exprimer, le mensonge n'emploie pas seulement la parole, mais encore tous les signes au moyen desquels l'homme manifeste les pensées de son âme. Tels sont, par exemple, le geste et l'écriture.

C'est dire au prochain le contraire *de ce qu'on pense*. Mentir n'est pas toujours parler contre la vérité : affirmer une chose